



Membres présents : Jacques ARGUS, Jacques BRULE, François CLEMENCET, Dominique DANTIGNY, Bertrand GIRON, André SEGUIN, Vincent VANCRAENENBROECK, Denis VERNICHON
Invité : Yoann GUILLEMIN
Excusés :
Absent : Corentin MENEAU

Le Président du comité départemental ouvre la séance à 18H30 heures, il remercie les membres présents.

Calendrier : Le trophée Gerard Paldof a été reporté mais non planifié faute de date et de motivation des joueurs et clubs. Non reconduit sur la nouvelle saison.
La compétition de coupe mixte a eu lieu à Chalon avec un nombre faible d'équipes mais cette manifestation a permis de rassembler des joueuses que l'on ne voyait pas habituellement dans nos gymnases : cette compétition est reconduite.
La coupe mixte va reprendre le nom de Gerard Paldof du trophée.
Succès relatif du tournoi du CD71 avec une date en concurrence avec le tournoi des 24 heures de Dijon remplacée par une date identique à celle du tournoi national B à Lons le Saulnier => on planifie notre tournoi la prochaine saison en septembre 2024 à la reprise.
Date des finales du championnat par équipes définie mais il serait souhaitable que les clubs se rencontrent dans leurs gymnases respectifs sans imposition de date.

Elaboration du nouveau calendrier départemental.

Licences : 654 en compétition au 12/06 et 288 en loisirs (942) en progression en compétition à comparer aux 601 et 322 (923) de fin de 2eme phase 2023.
Nouvelles licences dirigeants pour la saison 2024-2025 avec un cout moindre que la compétition.
Cette licence est validée en fin de saison pour les présidents, trésoriers et secrétaires n'ayant pas joué durant la saison.

Championnat : Le championnat en phase 2 a comporté 4 poules incomplètes en D3 avec 2 poules de 7 équipes et 2 poules de 6 équipes : une poule complémentaire a été créée. Dans cette poule spécifique 4 rencontres non effectuées sur les 19 proposées : c'est plutôt un succès.
D4 à 8 équipes mais comportant 2 équipes avec un forfait général.
Serpent pour la prochaine saison : grand nombre de descentes de R3 en D1 mais les engagements ne sont pas encore réalisés. Cela pourrait avoir une influence très forte sur les descendants de D1 et les montants de D2 (en particulier Charnay et Chalon)
Le serpent sera diffusé après connaissance des engagements réels et descentes des équipes de la ligue.

Date d'engagement des équipes : il est toujours compliqué pour les clubs en 1ere phase d'engager les équipes car tous les joueurs ne sont pas revenus à l'entraînement début septembre : pour cette raison la date d'engagement du 07/09 est reportée au 10/09 (début championnat le 21/09)

Formation : Une formation JA1 a été effectuée le 10/02/2024. Une formation AR va être planifiée le 18/01/2025 et une formation JA1 le 21/09/2024.

Finances : tous les clubs ont soldé leur dette avant le 17/06 avec des règlements par virement. Le véhicule du CD71 vieillit et il est important de capitaliser un peu pour prévoir son remplacement.

La ligue et la Fédération n'ont pas demandé d'augmentation de tarif.

Augmentation de la quote-part du CD71 sur le tarif des licences : augmentation de 2 euros sur les licences compétition et 5 euros sur les licences Loisir car le CD71 est en dessous des autres départements.

Le club de Nolay ne génère pas de quote part sur les licences et critères au niveau du CD71 alors qu'il fait ses compétitions dans le CD71.

Amendes championnat par équipe : un laxisme de certains clubs à annoncer leur forfait : passage de 20 euros à 50 euros afin d'espérer un meilleur respect des engagements.

Augmentation du taux horaire des entraînements par l'ATD car non revu depuis plus de 3 ans malgré l'inflation.

Contrat par objectifs : Pour la saison prochaine il a été convenu en janvier que les montants des primes sont conservés mais que les seuils changent pour la prochaine saison : 1% devient 5%, 5% devient 10% et 10% devient 20%.

Toutefois pour cette saison, la somme est très importante à savoir 615 euros alors que le nombre total de licences est seulement augmenté de 19 joueurs (Compétition + Loisir).

Statuts / règlement : le règlement intérieur a été retrouvé et devra être modifié. Pas de grosse modification à faire mais il n'a pas été possible de finaliser le document lors de la réunion de ce jour. Il est convenu d'envoyer une proposition de RI modifié à l'ensemble des membres du comité pour en discuter en cette fin de saison afin d'être approuvés lors de la prochaine AG.

Centre d'entraînement du Creusot : cette initiative du club de l'U. P. C.V semble intéressante sportivement et financièrement pour les joueurs. Toutefois, le CD71 n'est pas à l'origine de cette création et il sera donc demandé de supprimer le terme départemental.

Mérites départementaux : discussion sur des propositions de distinction pour les bénévoles dans nos clubs.

AG du CD71 : Elle se tiendra le vendredi 13 septembre 2024 à Macon et sera électorale. Le nombre de membres du comité diminue saison après saison et il nous semble important que certains clubs trouvent de nouveaux membres pour nous rejoindre au comité.

Le président invite ses membres à partager un verre.

Fin de séance à 21h15.

Le secrétaire de séance : Francois CLEMENCET

Le Président du CD71 FFTT
Dominique DANTIGNY

